

Chiffres clefs de la CIVS – novembre 2014

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 30 novembre 2014

Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS	28 810 dossiers dont 9 648 requêtes bancaires
Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul	33 844 Ce chiffre se décompose comme suit : ▶ 21 184 recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.) ▶ 12 211 recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués) ▶ 449 autres décisions (renvois, acte de désistement)

Accueil et renseignement des requérants pour le mois de novembre 2014 uniquement

Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques	147
Pages vues sur le site civs.gouv.fr	4070
Demande de renseignement traitée par courriel via le site	1